

PROCÈS-VERBAL d'une assemblée publique de la Commission sur le transport et les travaux publics, tenue le mardi 14 mai 2013 à 19 h, au Centre communautaire de l'Est, 9665, boulevard Gouin ouest, Pierrefonds

Commission sur le transport et les travaux publics

Commissaires présents

M. Luis Miranda, président
conseiller de la ville, Anjou
M. Edgar Rouleau, vice-président
maire, Cité de Dorval
M. Maurice Cohen
conseiller d'arrondissement, Saint-Laurent
M. Gilles Déziel
conseiller d'arrondissement, Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles
M. Beny Masella
maire, Ville de Montréal-Ouest
M. Alex Norris
conseiller de ville, Plateau-Mont-Royal
M. François Robert
conseiller d'arrondissement, l'Île Bizard—Sainte-Geneviève
M. Bertrand A. Ward
conseiller de ville, Pierrefonds-Roxboro

Commissaires absents

M. Claude Dauphin, vice-président
maire, Lachine
Mme Cindy Leclerc
conseillère de ville, Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles
M. François Croteau
conseiller de ville, Rosemont—La Petite-Patrie

Le quorum est atteint.

Aussi présents :

De la Direction des transports, messieurs Guy Pellerin et Mohamed Thameur Souissi.

Assistance :

7 personnes

1. Ouverture de l'assemblée

À 19 h, M. Miranda ouvre l'assemblée et souhaite la bienvenue à tous. Il invite les membres de la commission à se présenter. Il salue les intervenants de la Direction des transports.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Sur une proposition de M. Bertrand A. Ward, appuyée par M. Maurice Cohen, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

3. La traversée de la rue – réception des mémoires

M. Miranda invite les citoyens à se présenter au micro pour présenter leur mémoire.

Claudel Taillon-Boulianne, Katia Lévesque et Romain Rastoin, GRAME, CRUISP, CASUAL
Le mémoire s'attarde à 2 secteurs de Lachine où se concentrent une part importante des accidents et où le sentiment de sécurité du piéton est déficient. Le premier secteur est celui du viaduc Saint-Pierre et l'autre étant la rue Saint-Jacques. Les intervenants soulèvent l'enclavement du quartier Saint-Pierre, la complexité du cadre juridique et institutionnel quant aux acteurs impliqués (paliers municipal, métropolitain, provincial et fédéral - Ministère des transports du Québec, Ville de Montréal, Canadien National, Société de transport de Montréal, Service de police de la Ville de Montréal, l'arrondissement de Lachine).

En ce qui concerne le secteur du viaduc Saint-Pierre, le mémoire fait état des problématiques suivantes : passage interdit sur la totalité du côté est de la traversée, un temps de parcours trop long, le partage de voirie entre piétons et cyclistes; un environnement hostile. En résumé, l'environnement ne répond pas adéquatement aux besoins des piétons qui circulent dans le secteur et les piétons qui traversent dans ce secteur s'exposent à un danger de collision. En réponse à l'environnement hostile du viaduc, certaines mesures sont proposées telles que la réalisation d'une fresque, l'ajout d'éclairage afin d'augmenter le sentiment de sécurité. L'intégration d'un affichage marquant et clair pour le secteur est souhaitée afin de définir l'entrée sur le quartier ainsi que les pôles d'intérêt à proximité, notamment le canal Lachine et sa piste cyclable. Des interventions au réseau cyclable sont également proposées pour sécuriser les déplacements piétons.

Pour ce qui est du secteur Saint-Jacques, les problématiques exposées sont les trottoirs inadaptés aux piétons, un mobilier urbain désuet, un aménagement nuisant à l'utilisation du transport collectif et actif, un marquage au sol déficient et incohérent et une carence en ce qui a trait aux feux de circulation pour piétons.

Les intervenants demandent que le secteur Saint-Pierre fasse partie des priorités de la Commission en tant que secteur d'intervention. Une diversité d'interventions doit être mise en œuvre afin que l'impact sur les déplacements actifs soit significatif.

M. Masella commente sur la question de la circulation des camions dans le secteur.

M. Norris prend bonne note de la question du marquage et souligne que ce problème est récurrent.

Mme Marie-Josée Dupuis, TCAÎM

Mme Dupuis fait état des diverses actions menées dans les dossiers Transport et mobilité et Municipalité amie des aînés au cours des dernières années. Dans son mémoire, la TCAÎM rappelle le nombre grandissant de citoyens aînés qui augmentera considérablement au cours des prochaines années. Lors de ses déplacements, la clientèle âgée privilégie la voiture. Toutefois, c'est plus d'un aîné sur deux sur l'île (52%) qui ne possède pas de permis de conduire. Donc, au second rang, les aînés se déplacent en transport en commun et à pied. D'où la nécessité pour la TCAÎM de sécuriser les environnements urbains. D'autant plus que depuis 2008, la TCAÎM intensifie ses actions pour favoriser l'utilisation des transports actifs auprès de la population aînée, puisqu'ils permettent de maintenir un mode de vie actif en plus de réduire l'isolement. La TCAÎM présente 14 recommandations.

Mme Lucie Francoeur

Mme Francoeur fait état de la difficulté à traverser le boulevard de Pierrefonds et ce, autant pour les aînés, les parents en poussettes que pour les personnes à mobilité réduite. Elle propose d'évaluer la possibilité d'instaurer la traverse en diagonale.

4. Période de question des membres de la commission

Aucune question des commissaires.

5. Levée de l'assemblée

M. Miranda remercie les citoyens qui se sont déplacés et qui ont déposé des mémoires. Il invite les personnes à participer à la prochaine séance qui se tiendra le jeudi 16 mai prochain.

À 20 h, sur une proposition unanime, l'assemblée est levée.

ADOPTÉ LE : 15 AVRIL 2014

« original signé »

« original signé »

Beny Masella
Membre

Edwige Noza
Secrétaire recherchiste